

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE-RENDU

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont
Le 30 septembre 2020

Corinne Mondin
Présidente



PARTICIPANTS

Membres de droit

Céline AUGER : Communauté de communes Billom Communauté
Frédéric CHONIER : Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Michelle CIERGE : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Chantal FACY : Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Annick FORESTIER : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Guy GORBINET : Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Atlantique MESSAN : Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Alain MOLIMARD : Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Corinne MONDIN : Parc naturel Livradois-Forez

Membres actifs

François ANSEL : Village vacances Demeures du lac
François Xavier AUBERT LAFAYETTE : Château de Vodable
Bernard AUROY : Président de RELF
Nicole BOUCHERAT : Les Marguerites du Lotz
Georges CHAMPAIN : Gîte des Erables
Marie-Paule DAUPHIN : Association Route des Métiers
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : Château des Martinanches
Valérie GOBILLARD : Le Clos Goëlle
Jean JALLAT : Les Champs d'ail de Billom
Christine MILLER : Le Moulin de la Passerelle
Alain NERON : Domaine du Faux Martel
Sylvain PERAUDEAU : Moulin Richard de Bas

Autre participant

Benoît BARRÈS : Maison du tourisme du Livradois-Forez

Excusés/absents avec pouvoir

Bernard LORTON : Parc naturel Livradois-Forez, pouvoir à Corinne MONDIN

Excusés/absents sans pouvoir

Pierre CONTIE : Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Jean DELAUGERRE : Communauté de communes Billom Communauté
Gérard LECOQ : Ana'Chronique
Helen SLIK : La Paresse en Douce

cm



ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

A – AFFAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - Bilan de la saison estivale

Pôle Territoire, accueil touristique et relations locales

- II - Packs partenaires « événements majeurs » 2020 : remises
- III - Packs partenaires 2021
- IV - Guides *Festivités et animations* 2020
- V – Village des producteurs des sites remarquables du goût (Billom)

Pôle Marketing

- VI - Magazine de destination 2021
- VII - Stratégie « réseaux sociaux »

Pôle Relations clients et relations commerciales

- VIII - Sortie des catalogues commerciaux 2021

Pôle Administration

- IX - Création d'un poste à ½ temps d'un.e assistant.e. de gestion financière et comptable

B – QUESTIONS DIVERSES

C – INFORMATIONS

Pôle Territoire, accueil touristique et relations locales

- X - Plan de formation automne 2020
- XI - Sortie du topo-guide de randonnée « Les plus belles balades »
- XII - Bilan de la mission d'entretien des sentiers de randonnée
- XIII - Evolution de la plateforme numérique Livradois-Forez-randonnée
- XIV - Programme d'animation pour les journées du patrimoine

Pôle Marketing

- XV - Développement de la marque Livradois-Forez
- XVI - Bilan des opérations de relations presse locale de la saison estivale
- XVII - Bilan des campagnes de communication du plan de relance
- XVIII - Plan de promotion des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes

Pôle Relations clients et relations commerciales

- XIX - Impact de la crise sanitaire sur l'activité du service commercial
- XX - Développement des expériences sur le site internet de la Maison du tourisme

Pôle Administration

- XXI – Avenant au protocole de reprise d'activité
- XXII - Planning des commissions de travail de l'automne
- XXIII - Remboursement des frais de déplacement des membres du bureau

CM

D – ANNEXES

Projet de synopsis du magazine « Vacances et loisirs » 2021

E – PIÈCES JOINTES

Bilan de la saison touristique estivale 2020 en Livradois-Forez

Guide des services 2021

Guide des formations à l'attention des prestataires touristiques de l'automne 2020

Dossier de presse *La Gazette*, l'hebdo Thiers-Ambert.

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Corinne Mondin accueille les participants et les invite à faire un tour de table pour se présenter.

Elle rappelle que les 4 communautés membres de la Maison du tourisme ont désigné leurs représentants à la Maison du tourisme (et à l'Entente). Seul le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez le fera un peu plus tard (13 octobre).

Elle rappelle également que le conseil d'administration du 20 octobre prochain à 16h00 aura pour ordre du jour : l'élection du/de la président.e et du bureau.

I – BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

Le bilan de la saison touristique a été présenté en séance. Il est annexé au présent compte-rendu.

En complément les participants confirment les tendances présentées et apportent les compléments suivants :

- Beaucoup de touristes ont été mécontents, cet été, du manque d'ouverture des restaurants notamment le dimanche et lundi.
- Il existe une forte demande d'achats de maison sur le territoire. Des urbains veulent venir s'installer en Livradois-Forez.
- Quelques visiteurs du Sancy auraient « fait demi-tour » pour venir en Livradois-Forez, trop gênés par la sur-fréquentation.
- Si la saison a été réjouissante se pose tout de même quelques questions pour les saisons à venir : cet accroissement sera-t-il exceptionnel ? Reviendra-t-il ? Quel a été l'impact des actions de la MDT sur cet accroissement ?
- La notoriété du territoire progresse indéniablement, mais elle reste encore trop faible.

II – PACKS PARTENAIRES « EVENEMENTS MAJEURS » 2020 : REMISES

La Maison du tourisme a proposé des packs événements majeurs à quelques organisateurs. Malheureusement la plupart des événements ont été annulés ou ont été organisés différemment.



Considérant que la MDT n'a pas rempli l'ensemble des services escomptés, il est proposé qu'elle puisse faire un geste à ses partenaires, à savoir : le non-paiement du pack. Seul le paiement du montant de la cotisation 20 € leur serait proposé.

Il est donc proposé la facturation suivante :

Evènements	Montant initial de la convention	Montant à facturer
La Chaise-Dieu	Pas de retour de la convention	20 € (cotisation)
La Cyclo les Copains	450 € (200 € + 250 € de contribution à un reportage photo)	20 € (cotisation)
Les concerts de Vollore	200 €	20 € (cotisation)
Les Petites Fourmofolies	200 €	20 € (cotisation)
Le festival d'Ambert	200 €	20 € (cotisation)
Coutellia	200 €	20 € (cotisation)
Pamparina	Pas de retour de la convention	0 € (la ville est déjà membre de la MDT)
Foire à l'ail de Billom	200 €	0 € (la ville est déjà membre de la MDT)
Champ d'ail de Billom	Voir affaire V	

Le conseil d'administration

- adopte le principe des remises ci-dessus pour le pack évènement majeur 2020.
- autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.

III – PACK PARTENAIRE 2021

La Maison du tourisme a mis en place plusieurs packs partenaires (pack prestataire, pack publicitaire, pack réseau, pack évènement majeur) formalisant le partenariat avec les acteurs touristiques du territoire. Il est proposé pour 2021 :

- I – une évolution du pack partenaire prestataire (en remplacement de la terminologie pack partenaire, plus générique) ;
- II – une évolution du pack publicitaire ;
- III – le maintien du pack partenaire réseau ;
- IV – une évolution du pack partenaire « événements majeurs » ;
- V – le maintien de certains services aux prestataires touristiques non-partenaires ;
- VI - une évolution des réductions sur les produits boutiques de la MDT.

I – PACK PARTENAIRE PRESTATAIRE : ÉVOLUTIONS 2021

Il est proposé de renouveler la pack partenaire et d'y apporter les évolutions suivantes.

1. Suppression de certains services

PRESTATION	ARGUMENTAIRE
Campagne de communication numérique pour les hébergements.	Ces campagnes n'étant pas seulement assurés pour les hébergements mais pour l'ensemble du territoire. Il n'est donc plus proposé comme service spécifique aux hébergements.

CM

2. Rajout d'un nouveau service

PRESTATIONS	CONTENU
Sacs en papier avec la marque Livradois-Forez	Fourniture de 20 sacs pour chaque prestataire intéressé
Supports d'information du territoire	Fourniture d'un diaporama de présentation du territoire sous format numérique (qui peut-être diffusé sur des écrans ou projetés en salle).

3. Evolutions de certains services

PRESTATIONS	CONTENU
POTS D'ACCUEIL Présentation de la MDT lors des pots d'accueil	Ce service sera réalisé (ou non) en fonction de la réglementation sanitaire

La souscription au pack partenaire permet de suivre la page « Maison du tourisme-professionnels ».

4. Tarifs

Le tarif du pack partenaire n'a pas augmenté depuis de nombreuses années. Compte-tenu du contexte sanitaire et économique, il est proposé le maintien des mêmes tarifs que l'an dernier suivant le tableau ci-dessous.

Type de prestataires touristiques		Prix 2020	Proposition de prix 2021
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE	Hôtel-restaurant (plus de 20 lits) Village de vacances Camping (avec hébergements de loisirs)	105 €	105 €
	Meublé de tourisme de plus de 20 lits Gîte de groupe ou d'étape de plus de 20 lits Auberge de pays et hôtel-restaurant (- 20 lits) Restaurant (sans chambre d'hôte)	85 €	85 €
	Chambre d'hôte Meublé de tourisme (- de 20 lits) Camping (sans hébergements de loisirs)	65 €	65 €
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ	Site touristique (+ 5 000 visiteurs) : musée, site de visite, artisan et producteur proposant une visite.	85 €	85 €
	Site touristique (- 5 000 visiteurs) : musée, site de visite, artisan et producteur proposant une visite. Prestataire d'activité (pédestre, équestre, vélo, activités hivernales, pêche, loisirs de l'air, escalade, etc.)	65 €	65 €
MULTI-ACTIVITES		110 €	110 €

La seule modification concernerait les campings. Les changements seraient les suivants

Pack 2020		Pack 2021	
Camping (+ de 20 lits)	105 €	Camping (avec hébergements de loisirs)	105 €
Camping (- de 20 lits)	65 €	Camping (sans hébergements de loisirs)	65 €

3 - Date de clôture

La date de clôture à la souscription au pack prestataire est fixée au lundi 09 novembre.

II – PACK PUBLICITAIRE : ÉVOLUTIONS 2021

Il est proposé de renouveler le pack publicitaire et d'y apporter les évolutions suivantes.

1. Suppression de certains services

PRESTATION	ARGUMENTAIRE
Communication sur le site internet	Les publicités en page d'accueil du site peuvent ne pas donner une bonne image de la destination.

2. Tarif (HT)

Il est proposé le maintien des mêmes tarifs que l'an dernier.

Supports papier

Format	Magazine de destination	Guide festivités et animations (forfait 4 guides)	Guide festivités et animations (tarif 1 guide)
1/8 de page	102 €	82 €	29 €
1/4 de page	184 €	153 €	54 €
Publireportage	357 €	357 €	125 €
1 page intérieure quadrichromie	600 €	408 €	143 €
2e ou 3e de couverture quadri	900 €	510 €	179 €

Réduction : - 30 % sur le deuxième achat (le - cher) et - 50 % sur le 3e achat et sur les suivants.

III – MAINTIEN DU PACK PARTENAIRE RÉSEAU 2021

Le pack réseau est réservé aux groupements de prestataires touristiques du territoire.

Il est proposé de ne pas faire de changement du pack réseau et de maintenir son contenu et son tarif.

1. Maintien des services existants

1.1. Les services génériques

- La promotion du réseau dans les éditions qui concernent son / ses activité(s)
- La documentation en libre-service dans les bureaux d'information touristique
- La présentation générique du réseau sur le site internet de la Maison du tourisme
- La valorisation de l'actualité du réseau sur la page Facebook de la Maison du tourisme
- La diffusion de la documentation du réseau dans les bourses d'échanges touristiques départementales
- La réservation et la vente des offres packagées du réseau avec l'Open System
- La représentation du réseau aux journées de découverte et de rencontres locales

1.2. Le service réservé aux réseaux engagés dans une démarche soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez

- Une page de publicité dans le magazine de destination tiré à 40 000 exemplaires.

2. Maintien des tarifs

Certains réseaux touristiques ont fait part à la Maison du tourisme du coût élevé du pack pour les réseaux. Il est proposé de ne pas faire de modification par rapport à l'an dernier.

01

2.1. Pour les réseaux engagés dans une démarche soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez :

- une part variable de 8 € H.T. / membre du réseau ;
- tarif plafonné à 300 € H.T. pour le réseau.

2.2. Pour les réseaux présents sur le périmètre de la Maison du tourisme :

- une part fixe de 82 € H.T. + une part variable de 8 € H.T. / membre du réseau ;
- tarif plafonné à 300 € H.T. pour le réseau.

IV – MAINTIEN DU PACK PARTENAIRE « ÉVÈNEMENT MAJEUR »

Il vous est proposé de maintenir le pack événement majeurs.

1. Structures concernées

La Maison du tourisme du Livradois-Forez propose un partenariat aux événements majeurs du Livradois-Forez pour mutualiser des moyens visant à mieux faire connaître conjointement d'un côté l'événement, et de l'autre le territoire. Le principe est donc de développer des complémentarités d'actions entre les partenaires.

Sont considérés comme événements majeurs concernés ceux ayant un impact au-delà de la « région Auvergne » et disposant de moyens de communication.

Le partenariat comprend 2 volets :

- 1 cadre commun qui identique à chacune des conventions entre la Maison du tourisme et les événements majeurs partenaires ;
- 1 cadre de partenariat spécifique à chacun des événements identifiant les collaborations en termes de communication complémentaires au cadre commun via des services à la carte.

2. Tarifs

Il est proposé de maintenir le tarif à 180 euros HT euros/an + adhésion de 20 € (si l'événement n'a pas également souscrit un autre pack incluant l'adhésion).

V – LES SERVICES PROPOSÉS POUR LES NON-PARTENAIRES

La Maison du tourisme offre quelques services pour les prestataires touristiques même non-partenaires, à savoir :

- Mise à disposition des documents de la MDT
- Invitation aux journées de rencontres locales et journée de découverte
- Diffusion des lettres et notes d'information de la Maison du tourisme
- Mise à jour de la fiche d'information du prestataire dans la base de données Apidae.

VI – ÉVOLUTION DES PRODUITS BOUTIQUE DE LA MDT

En complément des packs, la Maison du tourisme propose des produits boutique et des visites avec des réductions aux prestataires touristiques.



1. Produits boutique

Produits	Prix public (TTC)	Prix achat MDT (TTC)	Prix vente prestataire (TTC)	Réduction pour les prestataires/ prix public
Topo-guide de randonnée pédestre Chamina	15 €	9 €	12 €	20 %
Topo-guide Tour VTT Livradois-Forez Chamina	15 €	11.7 €	12 €	20 %
Topo-guide locaux de randonnée	5 ou 6 € selon topo	3,50 ou 4,20 €	4 ou 4,80 €	20 %
Topoguide GR3 Les Monts du Forez FFRP	15.90 €	10 €	12.72 €	20 %
Carte IGN Tour de Pays en Livradois-Forez RELF	18 €	12.6 €	14.40 €	20 %
Lot de 100 sacs en papier avec la marque Livradois-Forez	Aucun	41 €	50 €	-
6 couteaux Le Thiers avec la marque Livradois-Forez	70 €	34 €	42 €	35 %

2. Visites guidées

La Maison du tourisme souhaiterait mettre en place un tarif préférentiel sur les visites guidées encadrées par les guides de la Maison du tourisme pour les clients des hébergeurs partenaires de la MDT. Le tarif serait de 4,5 € contre 5,5 €. Cette réduction prendrait la forme d'un code promotionnel que les hébergeurs transmettraient à leurs hôtes, uniquement valable lors d'une réservation en ligne sur le site internet www.vacances-livradois-forez.com.

Le conseil d'administration :

- **adopte, suivant les principes ci-dessus :**
 - o les évolutions du pack prestataire ;
 - o les évolutions du pack publicitaire ;
 - o le maintien du pack réseau ;
 - o les évolutions du pack « événements majeurs » ;
 - o le maintien de certains services aux prestataires touristiques non-partenaires ;
 - o l'évolution des réductions sur les produits boutiques de la MDT et les visites guidées conduites par les guides-conférenciers de la MDT.
- **propose en complément que soit étudié la fourniture de sacs en papier dans un format plus petit ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

IV – GUIDES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS 2020

La Maison du tourisme édite pour chaque période de « petites » vacances scolaires un guide des animations à l'échelle du territoire. Les animations présentées font l'objet d'un appel à recensement et chaque organisateur doit saisir ses informations sur un lien spécifique qui lui est transmis. Ce formulaire en ligne est également accessible sur le site internet.

Sont référencées les animations organisées sur le périmètre des 4 communautés de communes membres et proposées par des prestataires engagés dans des réseaux soutenus par le PNRLF. Le tirage est estimé à 1 000 exemplaires.

Le conseil d'administration :

- **adopte la réalisation de 2 guides Festivités et animations, l'un pour les vacances d'automne, l'autre pour les vacances de Noël pour un montant prévisionnel de 1100 € HT.**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

V – VILLAGE DES PRODUCTEURS DES SITES REMARQUABLES DU GOÛT

La Maison du tourisme du Livradois Forez compte sur son périmètre deux lieux de production « Sites remarquables du goût » (Champs d'ail de Billom / Pays d'Ambert, berceau de la fourme d'Ambert). La Maison du tourisme du Livradois-Forez sollicitée en 2015 par le Site remarquable du goût Les champs d'ail de Billom a poursuivi le partenariat qui existait entre l'association et l'ancien office de tourisme de Billom en le faisant évoluer.

La Maison du tourisme est de nouveau sollicitée pour participer, comme l'an dernier, à l'organisation de la manifestation « village des producteurs des sites remarquables du goût » qui se déroulerait du 4 au 6 décembre (sauf avis préfectoral contraire, en cas d'évolution de la crise sanitaire). Les organisateurs ont cette année souscrit un pack « événement majeur » qui leur donne accès à un certain nombre de services :

- de promotion générale : diffusion des supports de communication (affiches et tracts) ; diffusion du dossier ou communiqué de presse ; référencement de l'animation sur le site internet ; rédaction et diffusion de post FB ;
- d'accueil et information : présence d'accueil sur le site pendant la durée de la manifestation ; réservation des hébergements chez les prestataires.

Seule l'organisation d'ateliers pour les scolaires n'est pas incluse dans le pack et ferait l'objet d'une prestation de service estimée à un montant de 300 €.

En séance, Jean Jallat, précise que les modalités d'organisation de la manifestation pourraient évoluer. De fait, la prestation de la Maison du tourisme pourrait être revue en fonction des besoins de l'association et du contexte sanitaire.

Le conseil d'administration

- **décide d'assurer la prestation de service d'organisation d'ateliers pour les scolaires (complémentaire au pack « événement majeur ») au profit des Champ d'ail de Billom lors du « village des producteurs des sites remarquables du goût » des 4,5 et 6 décembre 2020 pour un montant prévisionnel de 300 € ;**
- **a conscience que cette prestation pourrait être annulée ou modifiée en fonction de l'évolution de la manifestation et du contexte sanitaire ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

VI – MAGAZINE « VACANCES ET LOISIRS » 2021

La Maison du tourisme a édité 2 magazines « Vacances et loisirs » (2019, 2020). Il est proposé d'éditer le numéro 3 (millésime 2021).

Le premier numéro consacrait le reportage central de 12 pages aux savoir-faire, le second à la nature. Il est proposé, cette année, de mettre l'accent sur les richesses du patrimoine bâti. Le magazine

aborderait notamment les aspects historiques du bâti, depuis l'ère préhistorique et les premières traces d'occupation par les hommes (Dolmen de Boisseyre, ...), à l'édification des villages et villes (mottes castrales, bâti en pisé, construction des églises, etc.), jusqu'aux architectures spécifiques (bâti en pisé, jasseries ...) et de prestige (belles demeures et châteaux).

Le projet de synopsis est présenté en annexe.

Sortie prévisionnelle : fin février 2021

Tirage prévu : 40 000 exemplaires

Le conseil d'administration

- **décide de réaliser le magazine à partir des éléments ci-dessus pour un montant prévisionnel de 45 000 € HT sans attendre l'adoption du budget prévisionnel 2020 ;**
- **propose que soit étudié, en complément, :**
 - o **l'évolution de certains documents : édition de carte tourisme et patrimoine à plat et non pliées, élaboration d'une carte touristique en relief (en partenariat avec IGN)**
 - o **la diffusion des magazines (anciens et actuels) aux nouveaux arrivants en collaboration avec les communes du Livradois-Forez.**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

VII – STRATÉGIE « RÉSEAUX SOCIAUX »

Le plan marketing 2018-2020 prévoyait le développement de la stratégie de communication de la Maison du tourisme via les réseaux sociaux.

Concernant ces réseaux, la Maison du tourisme a mis en place, à ce jour :

- 2 pages Facebook (vacances ; information locales) ;
- des campagnes de communication payantes sur Facebook (ce printemps) dans le cadre de la campagne de relance soit directement sur sa page Vacances ou en partenariat avec la page Auvergne du Comité régional au tourisme d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'impact des réseaux sociaux est aujourd'hui indéniable sur les pratiques touristiques. La Maison du tourisme a besoin d'étoffer sa stratégie en la matière, dans le cadre des orientations du plan marketing.

Il est proposé pour cela de bénéficier des conseils d'une agence/conseil spécialisé pour :

- clarifier les cibles de clientèles adaptées aux réseaux sociaux concernés ;
- identifier les objectifs à atteindre en fonction des réseaux sociaux : augmenter le nombre de "fans" ? Déclencher l'engagement ? Développer la portée des publications (impressions) ? Augmenter le trafic social vers le site internet ? Générer des contacts qualifiés ? Améliorer l'image de marque de la destination Livradois-Forez ? ;
- finaliser une stratégie de contenu (quels types d'information à transmettre en fonction des lecteurs et des réseaux). La MDT est en attente d'un audit simplifié de la programmation éditoriale actuelle ; de suggestions d'évolutions de stratégie de contenus ; d'identification de "leviers" pour optimiser les audiences ;
- finaliser les concepts stratégiques des campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux (thèmes des campagnes, cibles, périodes, budget, etc.).

Le conseil d'administration :

- **adopte l'élaboration d'une stratégie de développement des réseaux sociaux grâce à l'appui d'une agence spécialisée pour un montant prévisionnel de 3 000 euros ;**
- **propose, en complément, de développer les liens entre les sites internet des communes et le site de internet de la Maison du tourisme ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

CT

VIII – SORTIE DES CATALOGUES COMMERCIAUX 2021

La pandémie de Covid 19 a stoppé les voyages de groupe. De fait, la diffusion des catalogues commerciaux 2020 a été moins importante que les années précédentes. Par souci d'économie, il est proposé que ces catalogues 2020 soient réutilisés pour 2021.

Aussi, des compléments devraient être apportés, à savoir :

- rajout d'une vignette autocollante, sur la couverture, pour modifier le millésime ;
- insertion d'une note d'information concernant les mesures sanitaires ;
- insertion d'un flyer (A4 recto/verso ; tirage 600 exemplaires) tenant compte des « nouvelles tendances de consommation » suite à la pandémie en proposant 2 séjours pour des mini-groupes (15 pers. max) de seniors actifs.
- **complément d'informations techniques**
 - o **sur quelques produits (notamment celui impliquant les Champs d'ail de Billom) ;**
 - o **sur la possibilité d'adapter facilement les produits en fonction des demandes.**

Le conseil d'administration

- **adopte les compléments ci-dessous aux catalogues commerciaux existants pour un montant prévisionnel de 250 € HT ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

IX – CRÉATION D'UN POSTE À MI-TEMPS D'ASSISTANT.E DE GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

La Maison du tourisme a connu un développement exponentiel de son activité au cours de ces dernières années (hors crise sanitaire) : regroupement d'agents, organisation de l'activité sur 11 lieux de travail différent, développement de l'activité commerciale, développement de nombreuses actions dans l'ensemble des services. Cette expansion (à budget constant) a engendré une forte augmentation des charges administratives. Le service administratif n'est actuellement pas assez étoffé pour assurer le bon fonctionnement de la structure.

Il est donc proposé de créer un poste à mi-temps d'un agent comptable, opération possible, à budget constant, sans augmentation des effectifs, compte-tenu du départ d'une personne à ½ temps qui n'a pas été remplacé.

Le conseil d'administration

- **décide de créer un poste à ½ temps d'un assistant.e de gestion financière et comptable à partir du 1^{er} janvier 2021 ;**
- **autorise la Présidente à signer toute convention à intervenir.**

B – QUESTIONS DIVERSES

1 - Classement de l'office de tourisme

Frédéric Chonier, mairie de Saint-Remy-sur-Durolle informe que la mairie de Saint-Remy-sur-Durolle souhaite devenir « commune touristique » et plus tard « station classée ». Cette classification apporterait différents avantages pour la commune dont un surclassement démographique qui lui permettrait de gagner un peu de Dotation Global de Fonctionnement (DGF) de la part de l'Etat. Or, pour obtenir cette classification, il est nécessaire que la Maison du tourisme soit-elle même classée. Il sollicite donc la Maison du tourisme pour qu'elle engage au plus vite cette demande de classement.

Corinne Mondin précise que le classement de la MDT est envisagé à moyen et long terme depuis plusieurs années. Mais, à court terme, l'enjeu prioritaire de la MDT est :

- le développement du plan marketing (pour faire venir des visiteurs) ;
- la mission d'audit / management pour la réorganisation des équipes (mission en cours) ;
- la mise en place du projet d'audit des BIT pour programmer les travaux (qui était prévu au printemps, dépôt des dossiers de financement début octobre).

Elle précise que cette démarche de classement nécessite :

- un état précis des locaux de la MDT avec une adaptation PMR (ce qui n'est pas le cas actuellement) ;
- l'ouverture d'un bureau d'information touristique sur la commune de Saint-Remy aux mêmes conditions que les BIT principaux avec une ouverture de 240 j/an et du personnel parlant 3 langues.

Elle rappelle que la MDT se tient à la disposition de la municipalité pour :

- une rencontre, comme cela avait été prévu, avec les services de la préfecture pour évaluer les avantages/couts de la démarche pour l'ensemble des partenaires (mairie, communauté de communes, Maison du tourisme) ;
- mettre en place un planning de travail.

2 – Réunion de l'Entente

Chantal Facy propose que les réunions de l'Entente soient programmées à l'avance en concertation avec l'ensemble des membres.

C – INFORMATIONS

X – PROGRAMME DE FORMATION, D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE

La Maison du tourisme a élaboré un programme de journées de formation, d'échanges et de rencontre pour les prestataires touristiques partenaires sur la période de l'automne. Le programme est le suivant :

Date	Thématique	Lieu
Mercredi 30 septembre à 10h ou Jeudi 15 octobre à 14h	Comment mieux utiliser les potentialités de la plateforme de vente en ligne Open System ? Découvrez le Channel Manager Eviivo	Webséminaire
Mardi 6 octobre à 14h30	Les RDV du tourisme pour les prestataires du secteur Ambert Livradois-Forez	Arlanc
Mercredi 7 octobre à 14h30	Les RDV du tourisme pour les prestataires du secteur Billom / Lezoux	Billom
Jeudi 8 octobre à 14h30	Les RDV du tourisme pour les prestataires du secteur Thiers Dore et Montagne	Thiers
Mardi 13 octobre (journée)	Rencontres locales : découverte du secteur de la Loire	Secteur de la Loire
Vendredi 16 octobre de 9h30 à 16h30	Comment faire évoluer mon offre en « expérience touristique » ?	Saint-Gervais-sous-Meymont
Jeudi 12 novembre de 9h à 13h	Comment élaborer la stratégie de communication de mon activité ?	Saint-Gervais-sous-Meymont
Jeudi 19 novembre de 9h30 à 16h30	Comment concevoir mon nouveau dépliant touristique ?	Saint-Gervais-sous-Meymont
Mardi 03 novembre à 14h30 ou Jeudi 26 novembre à 10h30	Comment développer ses ventes en ligne ? Découvrez la solution de paiement One Shot Pay	Webséminaire

Le détail du programme est présenté en pièce jointe.

XI - SORTIE DU TOPO-GUIDE DE RANDONNEE « LIVRADOIS-FOREZ, PARC NATUREL EN AUVERGNE »

Le conseil d'administration avait adopté la réalisation du guide de randonnée « Livradois-Forez, parc naturel régional en Auvergne » par les Éditions Chamina pour remplacer le topo-guide de randonnée « Parc naturel régional Livradois-Forez » qui avait plus de 10 ans d'existence et dont les stocks étaient compléments épuisés.

Cette nouvelle édition entièrement mise à jour permet de découvrir les nombreux sentiers de randonnée qui quadrillent le territoire du Parc. L'ouvrage propose des sentiers de petite randonnée (parmi lesquels certains sont adaptés à la pratique du VTT) ainsi que des sentiers de découverte, dont la plupart sont jalonnés de panneaux pédagogiques.

Contenu du guide :

- Nouvelles couverture et présentation intérieure, avec un contenu toujours aussi qualitatif !
- Une présentation culturelle du Livradois-Forez : géologie, milieu naturel, histoire et traditions, architecture et économie...
- 36 itinéraires de petite randonnée à pied et en VTT et 27 sentiers de découverte de longueur variable, pour une pratique familiale et sportive
- Cartographie sur fond IGN au 1:25 000 pour se repérer facilement
- Détail des centres d'intérêts

- Renseignements pratiques et adresses utiles

En raison de la crise sanitaire, l'ouvrage, qui devait paraître au cours du printemps est finalement sorti courant juillet et a été diffusé dans les boutiques des BIT de la Maison du tourisme. Le prix de vente au public s'élève à 15 €. Une remise est prévue pour les prestataires partenaires qui souhaiteraient le commander à la MDT (cf. affaire « Pack partenaire 2021 »).

XII – DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE LIVRADOIS-FOREZ RANDONNÉE

Depuis plus de 2 ans, la Maison du tourisme du Livradois-Forez en partenariat avec le Parc naturel régional Livradois-Forez a mis en place un site internet dédié à la randonnée : www.livradois-forez-rando.fr. Ce site regroupe depuis 2018 les 95 circuits de randonnée pédestre inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) géré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Cette année, et suite au conventionnement avec les communautés de communes partenaires (Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom Communauté et Entre Dore et Allier), l'ensemble des circuits de randonnée pédestre non inscrits au PDIPR balisés et édités dans les topoguides locaux ont été ajoutés.

De ce fait, il existe maintenant près de 200 circuits consultables, imprimables et téléchargeables gratuitement depuis cette plate-forme numérique. Celle-ci a connu une hausse de fréquentation depuis le 15 mai 2020 de 137 % par rapport à la même période l'année dernière.

Depuis juillet 2020, une nouvelle version de l'application mobile qui découle de ce site internet a fait peau neuve.

Elle facilite la préparation des randonnées : conseils, textes descriptifs, illustrations, itinéraires tracés sur carte,... sont téléchargeables et accessibles par tous. Elle est très ergonomique, intuitive et beaucoup plus rapide que l'ancienne version. Elle permet par exemple une géolocalisation permanente et un mode « hors ligne » sans avoir besoin de réseau téléphonique ou d'internet (en ayant au préalable téléchargé la/les randonnée(s)).

Cette application internet destinée au grand public est gratuite.

XIII - BILAN DE LA MISSION D'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE

La Maison du tourisme assure en partenariat avec RELF, la coordination du balisage, de la maintenance et de vérification de l'entretien de plus de 2 500 km de sentier (190 PR, 27 sentiers à thème, le Tour de Pays, 2 circuits week-end, le Tour VTT en Livradois-Forez) avec le soutien financier du PNRLF et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

En raison de la crise sanitaire, la mission n'a pu démarrer qu'à partir du 15 mai. Grâce à l'appui d'un contrat saisonnier d'une durée de 1 mois (au lieu de 3 mois en 2019), la Maison du tourisme a donc pu assurer en partie cette mission :

- analyse des retours de fiches maintenances des bénévoles de RELF (entretien, maintenance et implantation de support de balisage sur près de 25 circuits) ;
- balisage de 6 circuits sans bénévole ;
- débalisage de 3 circuits qui ne sont plus édités.

Cette situation a pénalisé l'équipe technique de la MDT et a obligé Bernard Auroy à intervenir de nombreuses fois sur le terrain (environ 2 semaines de travail).

XIV - PROGRAMME D'ANIMATION POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La Maison du tourisme du Livradois-Forez a été sollicitée par la municipalité de la ville de Thiers pour collaborer à la mise en œuvre d'un programme d'animations à l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre prochains.

La Maison du tourisme a proposé 4 visites guidées sur inscription en ligne avec un nombre limité de participants le samedi et le dimanche, à 10 h (Vallée des Usines) et à 15 h (cité médiévale). De plus, la ville de Thiers a proposé des parcours de visite libre et l'accès à certains bâtiments habituellement fermés au public, avec notamment, l'ouverture du château du Pirou, siège du BIT de Thiers. Cette ouverture a été proposée avec toute la prudence nécessaire en termes de sécurité et de précaution sanitaire.

Comme de nombreux partenaires proposaient également des animations spécifiques, la MDT a procédé à un recensement des animations organisées pour les Journées du patrimoine et a réalisé un support de communication spécifique.

XV – DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE LIVRADOIS-FOREZ

La Maison du tourisme du Livradois-Forez a développé, cet été, le marque « Livradois-Forez, parc naturel régional en Auvergne » sur différents supports :

- des sacs en papier pour les visiteurs qui sont venus rendre visite dans les bureaux d'information touristique ;
- des oriflammes placés à l'entrée des bureaux d'information touristique ;
- des couteaux de Thiers dorénavant venus dans les bureaux d'information touristique.



CM



XVI – BILAN DES OPÉRATIONS DE RELATION PRESSE

Le Livradois-Forez a fait l'objet de nombreuses reportages et retombées médias cet été.

Les TV

- RAI Uno (Italie) : accueil de journaliste (23/08) pour un documentaire « Dreams Road » circuits à motos en Auvergne(03/09). Visite d'Ambert et du Moulin Richard de Bas. Partenaire : Auvergne Destination Volcans.
- TF1 (reportage de Guillaume Frixon, 06/06) : à Ambert, découverte de la Fourme d'Ambert et du vélorail
- France 2 : Impressions d'Ailleurs « Les Hautes-Chaumes du Forez : ça ressemble aux steppes de Mongolie ». Tournage le 20/08. En attente de diffusion. Partenaire : Qui Plus Est.
- France 3 Auvergne-Rhône-Alpes (Diffusion en juillet) : Expérience nature sur les Hautes-Chaumes du Forez (moulin Richard-de-Bas, jasserie du Coq Noir). Partenaire : Qui Plus Est.
- France 3 Auvergne-Rhône-Alpes (tournage le 07/07) : Balade de l'été à Billom et Lezoux. En attente de diffusion. Partenaire : Qui Plus Est.
- France 3 Auvergne (30/06) : Paradis VTT – Les Hautes Chaumes du Forez.

Les radios

- France Inter le 17/07 (émission de Yann Bertrand) : Interview Patrick Pascal pour le World Festival Ambert
- France Bleu Pays d'Auvergne :
 - 25/08 : La matinale (6h00/9h00) en direct : présentation des visites guidées de Thiers, et des incontournables à visiter
 - 31/07 : « Baladeur de l'été » (9h à 10h30) en direct : 1h30 de balade à Lezoux : musée de la Céramique, découverte de la ville. Partenaire : Qui Plus Est.
 - 27/07 : « Baladeur de l'été » (9h à 10h30) en direct : 1h30 de balade à Ambert : les Petites Fourmos. Partenaire : Qui Plus Est.
 - 19/07 : Idées sorties : la Maison de l'Améthyste. Partenaire : Qui Plus Est.
 - 14/07 : Idées sorties : le Jardin pour la Terre. Partenaire : Qui Plus Est.
 - 09/07 : « Baladeur de l'été » (9h à 10h30) en direct : 1h30 de balade sur les Hautes-Chaumes du Forez. Partenaire : Qui Plus Est.
- RCF Puy-de-Dôme :
 - 02/07 : VTT, sortie en Livradois-Forez (10 mn de direct). Partenaire : Qui Plus Est.
 - 02/06 : présentation générale du Livradois-Forez, entre Thiers, Billom et Ambert
- Chéri FM Auvergne : Brève du journal du 02/07 : une nouvelle destination touristique : le L-F
- Radio Arverne le 02/07/20 : VTT, sortie en Livradois-Forez (15 mn de direct). Partenaire : Qui Plus Est.
- Multicolore Radio (tout l'été, 1 fois par semaine, 9 émissions en direct). Présentation de l'actualité du Livradois-Forez, des « bons plans » et des sorties à faire le week-end.

Les journaux / magazines imprimés / Webzines

- The Guardian / The Telegraph (accueil le 28/07) : Thiers, coutellerie, art de vivre et saucisse de choux (AuRA Tourisme). Parution prévue en début 2021, et dès l'automne sur les Webzines des deux journaux
- Le Petit Gourmet (juillet) : Présentation du séjour « Les savoir-faire ancestraux en Livradois-Forez » (p.73) : https://lepetitgourmet.net/pdf_feuilletable/lpg-99/
- France 3 (Webzine) : 5 activités insolites à découvrir : le Funcross : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/vacances-auvergne-5-activites-insolites-decouvrir-1845480.html>
- Femme Actuelle (juin 2020) : Destination L-F (Thiers et Ambert)
- Le Figaro Magazine (04/06 suite de l'accueil prévu en septembre) : Thiers et son histoire coutelière

- Le Figaro Voyage (Webzine) (27/03) : « 10 monts près de chez nous où l'on aimerait se ressourcer » <https://www.lefigaro.fr/voyages/du-puy-mary-au-massif-des-bauges-dix-monts-pres-de-chez-nous-ou-l-on-aimerait-se-ressourcer-20200327>. Partenaire : Qui Plus Est.

Les Blogs (accueils de blogueurs)

- Blogueurs « les Droners » (04/09) : Visite en toscane auvergnate, à la découverte de Billom (Pays d'Art et d'Histoire) et des forts villageois. Partenaire : Auvergne destination volcans.
- Blogueurs CHILOWE (6 et 7/07) en partenariat avec Ambert-Livradois-Forez. « Pédale, Forez ! » : trois jours d'immersion « VTT nature » sur les Hautes-Chaumes du Forez. Partenaire : AuRA Tourisme. <https://www.vacances-livradois-forez.com/pedale-forez-chilowe/>

XVII – BILAN DES OPERATIONS DE COMMUNICATION DU PLAN DE RELANCE

I – RAPPEL DU PLAN DE RELANCE

La Maison du tourisme a lancé pour la première fois une opération très importante de communication pour tenter de limiter l'impact de la crise et ce dès l'été. Le choix s'est porté sur les orientations suivantes :

- Clientèles : les Français qui devaient partir à l'étranger et qui recherchent des solutions alternatives en France.
- Marché : en priorité les clientèles dans un rayon de 3 heures + Ile de France.
- Positionnement de la campagne : Bienvenue dans les vacances d'après.
- 3 campagnes différentes :
 - Evadez-vous (cible : couples urbains)
 - Ressourcez-vous (cible : familles de proximité)
 - Retrouvez-vous (cible : tribus, familles qui vont vouloir se retrouver après le confinement)
- Supports :
 - o 1 campagne d'affichage dans le centre de Lyon (DECAUX « Réseau privilège ») du 10/06 au 16/06.
 - o 6 campagnes sur les réseaux sociaux (Facebook).
 - o 1 campagne avec le CRT Auvergne Rhône-Alpes (Facebook/Ile de France).
- Date de lancement : 8 juin

II – BILAN DE LA CAMPAGNE

1 – Campagne d'affichage

Audience estimée du réseau : 7 à 8 millions de vues

2 – Campagne sur les réseaux sociaux

	Nb de vues	Nombre de personnes ayant vue la publication	Nombre de clics vers le site internet	Montant de la campagne	Coût par clic
Campagne réseaux sociaux sur la page Facebook de la Maison du tourisme					
Campagne 1 - S'évader	1 116 480	288 191	6 675	3 000 €	0,45 €
Campagne 2 – Se ressourcer	757 342	172 480	6 803	2 500 €	0,37 €
Campagne 3 – Se retrouver	953 296	286 560	11 310	4 000 €	0,35 €



S/total 1	2 827 118	747 231	24 788	9 500 €	0,38 €
Campagne réseaux sociaux sur la page Facebook Auvergne					
Campagne 1 – Activités de pleine nature	5 725 317	1 389 347	36 182	2 500 € (dont 1250 pour la MDT)	0,07 €
Campagne 2 – Patrimoine	2 688 463	244 912	44 886	2 500 € (dont 1250 pour la MDT)	0,06 €
S/total 2	8 413 780	1 634 259	81 068	5 000 € (dont 1250 pour la MDT)	0,06 €
TOTAL	11 240 898	2 381 490	105 856	14 500 €	0,14 €

XVIII - PLAN DE PROMOTION DES PARCS NATURELS REGIONAUX D'Auvergne RHONE-ALPES

Les Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes s'associent afin de mutualiser les compétences et moyens mais également pour mettre en place des actions de communication communes. La première action réalisée a été l'élaboration et la diffusion d'un dossier de presse de présentation de chacun des Parcs.

XIX – IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL DE GROUPES

Suite à la directive gouvernementale concernant les remboursements/reports de séjours liés à la pandémie de Covid19, la plupart des clients « groupe » de la Maison du tourisme ont choisi d'annuler leur voyage. La Maison du tourisme a donc procédé au remboursement des sommes versées, acomptes ou totalité du séjour. Seuls 2 clients ont choisi le report dans une période de 18 mois.

Les pertes sont estimées à 50 000 € de CA pour 35 groupes / 1 325 personnes. Le chiffre d'affaire 2020 devrait avoisiner les 5 000 € correspondant à la venue de seulement 8 groupes.

L'annulation de la Cyclo les Copains représente en complément une perte estimée de chiffre d'affaire pour la Maison du tourisme de 72 000 € (62 000 € d'hébergement ; 10 000 € de restauration).

Au total, la perte estimée du chiffre d'affaire de l'activité du service commercial est estimée à plus de 120 000 € sur l'année.

XX - DÉVELOPPEMENT DES « SÉJOURS / EXPÉRIENCES » SUR LE SITE INTERNET DE LA MAISON DU TOURISME

La page des expériences de la Maison du tourisme a fait peau neuve. Elle se présente désormais sous la forme d'offres individuelles, tarifées et réservables en ligne.

<https://www.vacances-livradois-forez.com/les-experiences/>

Elle est devenue plus commerciale et les réservations en ligne deviennent possibles principalement grâce aux outils d'Alliance Réseau mis à disposition par le comité régional du tourisme Aura.

CM

XXI – AVENANT AU PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ

Suite à la crise sanitaire Covid 19, il a été conclu un accord collectif entre la direction de la Maison du tourisme et le représentant du personnel. Cet accord a été mis en place du 2 juin 2020 au 29 août 2020. Un avenant complémentaire a été signé fin août. Il apporte les modifications suivantes :

- Depuis le 30 août 2020, l'ensemble du personnel de la Maison du tourisme assure ses activités professionnelles sur leurs sites habituels respectifs. Dans le but de continuer à limiter la circulation du coronavirus, les agents qui le souhaitent, et qui peuvent exercer leur activité à distance, sont autorisés à télétravailler à raison d'1 jour complémentaire par semaine par rapport au fonctionnement habituel du télétravail tel que défini dans le règlement intérieur.
- Les modalités du port du masque sont appliquées tels que le définit la législation. Le port du masque de protection respiratoire est obligatoire dans les cas suivants :
 - pour le travail à moins d'1 m d'une autre personne ;
 - dans les espaces de circulation;
 - dans l'ensemble des espaces clos et partagés (salle de réunion, cuisine, open space, etc.) et donc dans les bureaux de travail partagés (open space) de Thiers, Ambert et Billom.
 - pour les missions d'accueil du public.

XXII – PLANNING DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Commission marketing

- Date : 21/09 à 14h30
- Lieu : Faux Martel
- Ordre du jour prévisionnel : Magazine de destination, carte tourisme et patrimoine, organisation numérique et suivi des indicateurs, stratégie réseaux sociaux, la démarche d'attractivité du Parc naturel régional Livradois-Forez, etc.

Commission accueil, territoire et relation locales

- Date : courant novembre (après les élections du bureau, du/ de la président.e et des vice-président.e.s)
- Ordre du jour prévisionnel : schéma d'accueil et d'information touristique, aménagement des BIT, démarche de classement de l'OT.

Commission relations clients relations commerciale

- Date : courant novembre (après les élections du bureau, du/ de la président.e et des vice-président.e.s)
- Ordre du jour prévisionnel : Vente en ligne.

XXIII – FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS DE LA MAISON DU TOURISME

Depuis le dernier conseil d'administration, aucun frais de déplacement des élus a été pris en charge par la Maison du tourisme.

CM



D – ANNEXES

ANNEXE I – PROJET DE SYNOPSIS DU MAGAZINE VACANCES ET LOISIRS 2021

Nb de pages (hors publicité)	Type de contenu	Contenu ou remarques éventuelles	N° de page	Page
1	Couverture	Titre « Vacances en liberté »	1	D
1	Pub 2° de couv		2	G
1	Edito		3	D
2	Sommaire		4/5	G/D
2	Carte		6/7	G/D
2	Les incontournables	10 suggestions incontournables du territoire	8/9/10	G/D/G
1	Pub pleine page		11	D
20	Les destinations Photo double page	Présentation des « 4 destinations du Livradois-Forez »	12/13	G/D
	Thiers			
1	Photo pleine page		14	G
1	Texte 1 ^{ère} partie		15	D
1	Texte 2 ^e partie		16	G
1	Texte 3 ^e partie		17	D
1	Texte 4 ^e partie		18	G
3	Pub pleine page		19/20/21	D/G/D
	<i>Pub à insérer au fil des pages de Thiers</i>			
	Billom/Lezoux			
1	Photo pleine page		22	G
1	Texte 1 ^e partie		23	D
1	Texte 2 ^e partie		24	G
1	Texte 3 ^e partie + Publireportage		25	D
	<i>A insérer au fil des pages de Billom/Lezoux</i>	-		
	Ambert			
1	Texte 1 ^{ère} partie		26	G
1	Texte 2 ^e partie		27	D
1	Texte 3 ^e partie		28	G
	Texte 4 ^e partie		29	D
2	Pub pleine page		30/31	G/D
1	Publireportages		32	G
	<i>A insérer au fil des pages d'Ambert :</i>	-		
	La Chaise-Dieu			
1	Texte 1 ^{ère} partie		33	D
1	Texte 2 ^e partie		34	G
1	Texte 3 ^e partie		35	D
2	Pub pleine page		36/37	G/D
4	Les grands événements	Mise en évidence des événements majeurs souscripteurs d'un pack	38/39	G/D
1	Pub pleine page		40	G
2	A ne pas manquer aussi !		41/42	D/G
1	Pub pleine page		43	D
3	Ça se passe comme ça en Livradois-Forez	Présentation de 6 actualités du territoire par les journalistes de La Gazette et La Montagne.	44/45/46	G/D/G
1	Jeu		47	D
12	Le grand reportage	Patrimoine bâti (textes de Jean-Pierre Fournioux)	48 à 59	G....D

CM

2	Portrait d'un acteur du territoire	A définir	60/61	G/D
10	LES ZOOMS :			
1	ZOOM activités pleine nature	VTT ?	62	G
1	ZOOM hiver	Chiens de traineau ?	63	D
2	ZOOM Mobilité	Toutes les activités de pleine nature en mobilité douce (vélorail, gyropode, fun cross, etc.)	64/65	G/D
1	ZOOM saveurs	Les marchés	66	G
1	ZOOMS produits du terroir	Myrtille	67	D
1	ZOOM expériences		68	G
2	Zoom fermes et producteurs	Fourme d'Ambert / Fourme de Montbrison	69	D
1	ZOOM bien-être		70/71	G/D
4	Pubs pleine page à insérer dans les zooms		72/73/74	G/D/G
4	Séjourner en Livradois-Forez	Présentation d'une offre générique d'hébergements : prestige, hôtellerie traditionnelle, sportifs, slow/détox, famille, etc.	75/76/77/78	D/G/D/G
1	Pub à insérer au fil des pages		79	D
2	Allez voir Ailleurs !		80/81	G/D
1	Shopping	Présentation de 9 produits territoire	82	G
	Carnets d'idée	Encarts des prestataires touristiques partenaires de la MDT (catégorie activités et restaurants) par territoire, patrimoine culturel et naturel.	83 à 133	D...D
2	Les services de la Maison du tourisme	Coordonnées et horaires des BIT + Services MDT	134	G
1	3 ^e de couv Jeu concours	Présentation du jeu concours organisé par la MDT	135	D
1	4 ^{ème} de couverture		136	G

CM

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 22

Nombre de votants présents : 21

Nombre de voix (présents et représentés) 22

Le quorum d'1/3 (10) est atteint : 22 présents ou représentés (sur les 28 membres du conseil d'administration).

AFFAIRE II – Packs partenaires « évènements majeurs » 2020 : remises

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE III – Packs partenaire 2021

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE IV – Guide Festivités et animations 2020

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE V – Village des producteurs et sites remarquables du goût

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE VI – Magazine de destination

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE VII – Stratégie réseaux sociaux

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE VIII – Sortie des catalogues commerciaux 2021

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

dy
|||

AFFAIRE IX – Création d'un poste à ½ temps d'un.e assistant.e. de gestion financière et comptable

Pour	22
Contre	0
Abstention	0

CH

